



Paris, le

1 - JUL. 2015

LA GARDE DES SCEAUX  
MINISTRE DE LA JUSTICE

**La Garde des sceaux, ministre de la justice**

à

**Monsieur le Premier président de la Cour des comptes**

**Objet** : Référé « La fonction d'inspection au ministère de la justice ».

**Référence** : 72235.

Vous avez bien voulu m'adresser pour observations le référé sur « la fonction d'inspection au ministère de la Justice », dans lequel la Cour des comptes prend acte « *de la réflexion engagée au sein du ministère sur les modalités et les conditions permettant d'aboutir à une fusion des trois inspections* ». Par ailleurs, « *A la lumière des insuffisances constatées de la réforme de 2010, elle recommande aujourd'hui au ministère de franchir un pas supplémentaire en opérant cette fusion et en créant une inspection générale de la justice* ».

Consciente de l'importance et de la difficulté de cette question, j'ai demandé à l'inspection générale des services judiciaires (IGSJ), à la suite du relevé d'observations provisoires de la Cour qui m'a été adressé fin 2014, de mettre en place un groupe de travail chargé de faire des propositions sur les modalités juridiques, organisationnelles et fonctionnelles d'un éventuel regroupement des trois inspections, et de mettre en évidence les éventuelles difficultés soulevées par ce projet.

Les travaux du groupe de travail me seront remis dans quelques semaines. Certaines questions nécessiteront des approfondissements par les directions et services compétents avant que je puisse me prononcer.

Je ne manquerai pas de vous faire part des décisions que je serai amenée à prendre.

Christiane TAUBIRA